

**mandé.** Et si les circonstances venoient à l'exiger, on publie qu'une partie de ce corps marchera en *Italie* sous les ordres du Comte d'Étrées, Lieutenant-Général. On doit néanmoins suspendre son jugement à cet égard jusqu'à ce qu'il y ait plus de jour répandu sur les motifs qui pourroient rendre de telles dispositions nécessaires. Quoiqu'il en soit, on leve dans presque toutes les Provinces du Royaume, des Milices pour rendre complets les corps dont elles sont composées. D'ailleurs, par les arrangemens qui ont été pris pour le rétablissement de la Marine, il se trouve actuellement dans les Ports de *Brest*, de *Rochefort*, de la *Rochelle*, & de *Toulon*, soixante Vaisseaux de guerre, outre les Galères & autres Bâtimens légers qui sont dans le Port de *Marseille*. On doit construire encore vingt Vaisseaux de guerre pour former le nombre de quatrevingts avec les soixante que l'on vient de dire. Les ordres ont pareillement été donnés pour rendre complétés les différentes classes de Matelots. Et l'on parle de faire défilér encore quelques troupes en *Alsace* & dans les Trois Evêchés, mais principalement en Cavalerie.

II. Comme on commence aussi d'appréhender que les moyens employés pour l'accommodement des affaires du *Nord* ne répondent pas au désir des Puissances qui s'y sont intéressées, la Cour a fait savoir au Baron de Scheffer, Ministre de *Suede*, qu'elle étoit résolüe de remplir avec la plus grande exactitude ses engagemens envers cette Puissance, au-cas que les mesures que l'on a prises pour parer le coup d'une rupture, fussent in fructueuses. Conséquemment à ce qui pourroit arriver à ce sujet, on juge à propos de renvoyer à *Dresde* le Marquis des Istats,